

Compte-rendu Assemblée Générale Exceptionnelle du BDE

21 Novembre 2017



Présents :

Pour le Bureau des Etudiants (BDE) :

- Thibaud Duhautbout, Président
- Kévin Trinh, Trésorier
- Olympe Quillet, Vice-présidente en charge du suivi des commissions et des projets
- Guillaume Ouattara, Vice-président en charge de la communication
- Laurie Cazenave, Vice-présidente en charge de la logistique
- Mathilde Armani, Secrétaire générale

Pour le Pôle Vie Du Campus (PVDC) :

- Lola Lejeune, Responsable

Pour le Pôle Solidarité Et Citoyenneté (PSEC):

- Alexandre Potier, Responsable

Pour le Pôle Technologie et Entrepreneuriat (PTE) :

- Oscar Roisin, Responsable

Dans l'assemblée, à la lecture de l'ordre du jour, 75 personnes étaient présentes. 151 cotisants avaient fait parvenir leur procuration avant la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Modification des statuts;
- Approbation de la proposition d'élections anticipées (sous réserve de l'approbation de la modification des statuts) ;
- Mise en place du comité en charge des élections (sous réserve de l'approbation de la modification des statuts) ;
- Questions diverses.

L'assemblée générale a débuté à 19h25 le mardi 21 novembre 2017. Elle a réuni 226 voix dont 151 par procuration.

1. Modification des statuts du BDE

L'article 0 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 0 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 1 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 1 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 2 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 3 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 3 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 4 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 5 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 6 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 6 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 7 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 7 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 8 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et TOUS votes pour, **l'article 8 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 9 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 9 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 10 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 10 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 11 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 11 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 12 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 12 a été approuvé par l'AGE.**

Le vote de l'article 13 a été reporté après le vote de l'article 17.

L'article 14 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 14 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 15 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 15 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 16 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 226 votes pour, **l'article 16 a été approuvé par l'AGE.**

Trois personnes porteuses de 5 procurations ont quitté l'AGE. Il y avait alors un total de 218 voix dans l'assemblée dont 146 par procuration.

L'article 17 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 5 votes blancs, 0 vote contre et 213 votes pour, **l'article 17 a été approuvé par l'AGE.**

Suite à l'approbation de l'article 17, l'article 13 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 218 votes pour, **l'article 13 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 18 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 218 votes pour, **l'article 18 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 19 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 218 votes pour, **l'article 19 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 20 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 218 votes pour, **l'article 20 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 21 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec 6 abstentions, 0 vote blanc, 0 vote contre et 212 votes pour, **l'article 21 a été approuvé par l'AGE.**

Un membre est arrivé. Il y avait donc un total de 219 voix dans l'assemblée dont 146 par procuration.

Amendement de l'article 22 : Remplacement de « *un quorum de la moitié des voix délibératives présentes* » par « *un quorum présentiel de la moitié des voix délibératives* ».

L'article 22 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 22 a été approuvé par l'AGE.**

Amendement de l'article 23 : Remplacement de « *entraîne démission du CA* » par « *entraîne sa démission du CA* ».

L'article 23 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 23 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 24 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec 19 abstentions, 0 vote blanc, 6 votes contre et 194 votes pour, **l'article 24 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 25 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 25 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 26 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

Amendement de l'article 27 : Ajout d'un point « *approuver l'organisation d'élections anticipées et mettre en place le comité en charge des élections décrits à l'article 17* ».

L'article 27 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 213 votes pour, **l'article 27 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 28 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 29 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 29 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 30 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 30 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 31 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 32 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 32 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 33 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 33 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 34 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 35 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 36 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 36 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 37 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 38 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'article 39 des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, **l'article 39 a été approuvé par l'AGE.**

L'article 40 des statuts du BDE-UTC n'a pas été modifié.

L'ensemble du texte des statuts du BDE-UTC est soumis au vote de l'AGE. Avec aucune abstention, 0 vote blanc, 0 vote contre et 219 votes pour, l'ensemble du texte des statuts du BDE-UTC a été approuvé.

2. Approbation de la proposition d'élections anticipées

Une proposition d'élections anticipées est soumise au vote de l'AGE conformément à l'article 17. Avec aucune abstention, 6 votes blancs, 0 vote contre et 213 votes pour, **les élections anticipées ont été approuvées par l'AGE.**

3. Mise en place du comité en charge des élections

Le président du BDE-UTC propose un comité en charge des élections composé de : Thibaud DUHAUTBOUT, Rémy HUET et Mathilde ARMANI. La proposition de composition du comité en charge des élections est soumise au vote de l'AGE. Avec 9 abstentions, 12 votes blancs, 0 vote contre et 198 votes pour, **le comité en charge des élections a été approuvé par l'AGE.**

4. Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions dans l'assemblée.

Fait à Compiègne, le 21 Novembre 2017

Thibaud DUHAUTBOUT, Président



Mathilde ARMANI, Secrétaire générale

